**Formulaire de Demande – Permis de Végétaliser**

**Demandeur**

Nom et Prénom :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :

**Vous êtes un ou une** :

[ ]  particulier [ ]  association [ ]  entreprise
[ ]  conseil de quartier [ ]  collectif d’habitants \* [ ]  commerçant(e)

[ ]  établissement scolaire [ ]  autre :

Nom de la structure ou de l’organisation (facultatif) :

\*Un collectif d’habitants doit obligatoirement être représenté par une personne physique.

 **Projet**

Adresse du lieu à végétaliser :
Doit obligatoirement se situer proche du lieu de résidence/de travail.

[ ]  Photo de l’emplacement à végétaliser (**obligatoire**), à joindre à la demande.

**Votre quartier** :
[ ]  Grand centre-ville [ ]  Pleyel / Confluence [ ]  La Plaine
[ ]  Floréal / Allende / Mutuelle [ ]  Joliot Curie / Lamaze / Cosmonautes
[ ]  Dellaunay-Belleville / Sémard [ ]  Franc Moisin / Bel Air / Stade de France

**Type de végétalisation** :
[ ]  pied d’arbre 🡪 Nécessite-t-il l’enlèvement d’une grille? [ ]  oui [ ]  non

[ ]  mobilier urbain (potelet, barrière, jardinière...) [ ]  friche urbaine [ ]  zone enherbée
[ ]  fosse de pleine terre (pied d’immeuble, mur,) [ ]  autre :

**Matériaux que vous allez utiliser** (si besoin) :
[ ]  bois [ ]  métal [ ]  terre cuite [ ]  plastique
[ ]  autre(s) :

**Description du projet** (végétaux choisis, forme des contenants, taille, couleurs, matériaux, ...)
La Ville de Saint-Denis et Plaine Commune se réservent le droit d’accorder ou non le permis selon la nature du projet, des matériaux utilisés et des contenants.

**Charte**

Je m’engage à respecter la **Charte de Végétalisation** : [ ]  Oui
(téléchargeable sur le site internet de la ville)

Fait à Saint-Denis, le

Signature :

**Éléments du Dossier**

**Pièces justificatives à fournir** :
[ ]  Formulaire de demande – Permis de végétaliser (obligatoire)
[ ]  Photo de l’emplacement à végétaliser (obligatoire)
[ ]  Attestation d’assurance en responsabilité civile (obligatoire)
[ ]  Croquis, schémas, plans du projet (facultatif)

Pour une meilleure appréciation de votre projet, nous vous invitons à fournir tout document qui faciliterait l’examen de votre demande. Croquis, schémas, plans ou photos sont fortement conseillés.

**/!\ La taille des pièces-jointes ne doit pas dépasser 8 Mo.**

**Les demandes de permis sont à transmettre** :

* **Par mail** : dg.poleenvironnement@ville-saint-denis.fr
* **Par courrier** : Mairie de Saint-Denis, Pôle Environnement, BP 269 - 93205, Saint-Denis cedex
* **En mairie** : à l’accueil, à l’attention du Pôle Environnement – Direction Générale

**Retrouvez toutes les informations sur** [**www.ville-saint-denis.fr**](http://www.ville-saint-denis.fr)

**Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité.**